

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2010)
Heft:	5
Artikel:	Entretien avec le lieutenant-colonel Arthur Fonjallaz, commandant le 8e régiment d'infanterie suisse (le 5 octobre 1916)
Autor:	Fonjallaz, Arthur
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-514460

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Annexe

Service des renseignements de Belfort
No 280/10
SECRET

Entretien avec le lieutenant-colonel Arthur Fonjallaz,⁶ commandant le 8^e régiment d'infanterie suisse (le 5 octobre 1916)

«J'ai toujours été un ami de la France et je n'ai jamais cessé de me donner pour tel, devant n'importe lequel de nos officiers. Maintenant que je suis démobilisé, j'ai le droit de vous offrir mes services. Demandez-moi ce que vous voudrez dans l'intérêt de la France, et je le ferai. Je tâcherai de vous faire tenir, par notre ami commun, tous les renseignements que je pourrai obtenir sur les mouvements des troupes allemandes voisines. Je m'efforcerai même, comme vous me le demandez, de vous faire tenir les éléments de l'interrogatoire des déserteurs allemands qui passent en Suisse.

Vous comptez, en Suisse, beaucoup plus d'amis que vous ne pensez. S'ils ne témoignent pas publiquement leurs préférences, c'est que nous tremblons tous pour notre union nationale, déjà si compromise, et que chaque manifestation de notre part provoque aussitôt une riposte alémanique, ne serait-ce que pour rétablir l'équilibre. D'ailleurs les sympathies pour vous, en Suisse allemande, vont chaque jour en augmentant. Ne croyez pas que les journaux suisses de langue allemande reflètent l'opinion du pays; ils sont pour la plupart rédigés par des Allemands et souvent subventionnés par l'Empire. Grâce à cette habile mainmise sur la presse, les Allemands ont pu présenter les événements à leur façon et altérer, dans une certaine mesure, le jugement de nos compatriotes. Mais ceux-ci ont fini par voir clair et se rapprochent de nous. Même à Bâle, le courant est sensible, quant à Zurich, elle demeure la forteresse du germanisme en Suisse.

Il est vraisemblable que le Conseil fédéral soit augmenté de deux membres qui seront certainement des Romands. On prononce le nom d'Audéoud, qui jouit, dans tout le pays, d'un prestige incontesté et que l'armée eût assurément choisi pour Général, si elle avait été consultée. Wille n'est pas populaire, il a été élu à un moment où le Conseil fédéral et l'Etat-major n'a pas mis en doute la rapide victoire de l'Allemagne et tenaient à s'assurer ses bonnes grâces – on pourrait dire sa clémence – par un choix de personnages qui devaient lui être sympathiques. Ainsi les Sprecher, Egli, von Wattenwil sont devenus tout-puissants, alors que le colonel Feyler,⁷ qui était professeur à notre Ecole militaire, comme Wille, mais qui ne s'entendait pas avec lui, a été complètement écarté. Si Audéoud est nommé au Conseil fédéral, on lui confiera le Département de la guerre, de sorte que

l'Etat-major sera forcé de compter avec lui. D'ailleurs Wille a vieilli, il est devenu lourd de corps et d'esprit; s'il venait à manquer, c'est sans doute Audéoud qui lui succéderait.

Le colonel de Loës⁸ est un admirable entraîneur d'hommes et un chef de grande valeur, mais il est trop primesautier et trop violent pour entrer en ligne de compte comme généralissime. Sa malheureuse lettre à la *Gazette de Soleure* lui a beaucoup nui. J'étais là quand il l'a écrite: sans se préoccuper de la portée générale de l'article du major

Bircher, il n'en a retenu que les mots de blâme à l'adresse du Conseil fédéral et aussitôt il a pris sa plume pour exprimer à l'auteur son approbation. Ce n'est que dans la suite et par les journaux qu'il s'est rendu compte de son erreur. Il m'a dit, en propres termes: «J'ai fait une gaffe.» Lorsqu'il connut, par *Le Temps*, l'intention de son fils de s'engager⁹, il dit simplement: «Cela me fait plaisir que ce petit montre qu'il a du cran.» J'ai la conviction qu'il l'approuvait. Malheureusement, Mme de Loës, qui adore son cadet, a été affolée et semble avoir tout fait pour faire revenir son fils sur sa décision. Toujours est-il que, sur son instigation, l'Etat-major intima à Robert de Loës l'ordre de réintégrer son corps immédiatement. Il n'était qu'en congé et eût été considéré en Suisse comme déserteur. Il n'est pas prouvé que le colonel ait une part à cette mesure. Mme de Loës, revenant d'Annecy, où elle était allée voir sa fille, a été retenue pendant trois jours à Bellegarde, et l'on dit qu'elle y aurait été en prison. Quant à sa fille, la comtesse de Villette, dont le mari est français et mobilisé, elle aurait l'ordre de quitter Annecy. Ne vous semble-t-il pas que la police française ait eu la main un peu lourde?

Loës, je vous l'assure, est profondément français de sentiment; j'ai été, pendant longtemps, son chef d'état-major et je crois le bien connaître. Il admire la discipline militaire des Allemands, mais il ne les goûte guère, et il a leur langue en horreur. Je puis vous assurer que, quelle que soit l'interprétation que

l'on veuille donner à sa fameuse lettre, il n'a, en aucun cas, voulu préconiser la menace armée à l'égard de la France. Quand on connaît de Loës, cette interprétation paraît franchement absurde. Le soir même, il a téléphoné à tous les officiers de sa division pour leur donner des explications et les prier de protester autour d'eux contre les sentiments qu'on lui prêtait à l'égard de la France.

Les Allemands sont parfois d'une singulière imprudence. Un jour, je me trouvais à notre observatoire des Ebourbettes.¹⁰ Nous observions le tir de l'artillerie allemande qui bombardait Pfetterhouse, Seppois et Réchésy. C'était, je crois, le 13 février 1916.

Tout à coup, un officier d'artillerie allemand s'approche de nous et après s'être présenté, nous demande la permission d'observer Réchésy, du haut de notre observatoire. «Ich möchte so gern Réchésy sehen, was ich von unten nicht entdecken kann.» Il parut très surpris, lorsque

je le rendis attentif à la singularité de sa démarche; je veux espérer qu'aucun de mes camarades ne s'est jamais prêté à ce service.

Mes camarades de Goumoëns et Guisan sont revenus récemment du front de Verdun, qu'ils avaient eu l'autorisation de visiter. De Goumoëns appartient à l'Etat-major général; il est, depuis plus d'un an, chef d'état-major de la 3^e division qui est actuellement à Delémont. Le major Guisan, ancien commandant du bataillon 24, fait partie maintenant de l'Etat-major général. Tous les deux sont enthousiasmés de ce qu'ils ont vu, et leur rapport que j'ai vu à l'Etat-major général, est une suite ininterrompue d'éloges pour l'armée française. Ce rapport a d'ailleurs fait sensation et j'ai pu me rendre compte qu'il avait vivement impressionné ceux de nos camarades, dont les tendances sont plutôt allemandes.

Ce qui a le plus frappé les deux officiers, c'est le calme, l'immense sérénité des troupes du front. Nous tous qui prenons part aux événements avec notre cœur, imaginons volontiers que la fièvre que nous ressentons doit exister bien plus grande sur le front et que l'on y vit dans une agitation perpétuelle. De Goumoëns et Guisan ne se lassent pas vanter la tranquillité des chefs et des soldats, leur mépris de la mort, l'ordre parfait, la méthode qui préside aux organisations.

Nos officiers faisaient partie d'une mission militaire qui a été reçue avec beaucoup d'égards et conduite avec intelligence. Il paraît que tous les membres de cette mission ont rapporté la même impression heureuse.

⁷ Rédacteur en chef de la *Revue militaire suisse*.

⁸ Treytorrend de Loÿs commande la 2^e division

⁹ Dans la légion étrangère

¹⁰ Près de Charmoille dans l'actuel Canton du Jura

Compte rendu

L'année 1940

Cet ouvrage évoque une année difficile pour la France, l'année où la patrie essuie des défaites face aux forces de l'Axe qui mèneront à une occupation sans précédents.

L'auteur, Franck Beaupérin, revient sur les faits marquants de l'année 1940 en distinguant les forces en présence, les Alliés face à l'Axe. De manière chronologique, il retrace l'enchaînement des événements, rappelant les prémisses de la «Drôle de Guerre», la campagne de Sarre, de Norvège, puis celle de France qui aboutiront à une France partiellement occupée, divisée par la ligne de démarcation. Le pays est déchiré, mais pas vaincu, le combat continue. Le général De Gaulle appelle les compatriotes à résister, le 18 juin 1940.

Cet ouvrage est richement illustré grâce à de nombreux documents d'archives issus des collections du ministère de la Défense : photographies d'époque, lettres, articles de journaux et affiches le documentent historiquement.

Franck Beaupérin (Dir.), *L'année 1940 : Objets, documents et souvenirs du patrimoine militaire*, Gourcuff/Gradenigo, 2010.

